

<p>Orientation générale</p>	<p>Accompagner le vieillissement de la population</p>
<p>Action</p>	<p>Le Réseau de Solidarité</p>
<p>Rappel des objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rompre l'isolement des personnes âgées. - Favoriser les liens solidaires et intergénérationnels entre les habitants. - Etre à l'écoute des difficultés rencontrées par les personnes vieillissantes.
<p>Evaluation de l'activité <i>Nombre de participants</i> <i>Profil des participants</i> <i>Supports pédagogiques utilisés</i> <i>Partenariats mis en place</i> <i>Aménagements organisationnels et matériels</i></p>	<p>En 2014, le Réseau de Solidarité a couvert 84 interventions à la demande de personnes âgées. Elles sont réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnements chez le médecin ou à la pharmacie : 79 - Visite de courtoisie : 1 - Petits travaux : 4 <p>19 personnes ont fait appel régulièrement au Réseau de Solidarité qu'elles ont sollicité entre 1 à 5 fois dans l'année.</p> <p>Les bénévoles sont au nombre de 23. Chacun d'entre eux est impliqué sur la vie locale ce qui a pour avantage de faire le lien avec d'autres actions.</p>
<p>Evaluation du processus <i>Remarques du public</i> <i>Analyse critique du déroulement de l'action</i> <i>Méthodes pédagogiques</i> <i>Propositions d'amélioration</i></p>	<p>Le Réseau de Solidarité permet de rompre l'isolement des personnes âgées. Les déplacements se font sur Lésigny et sur les villes limitrophes. Quant aux interventions pour petits travaux, elles ne doivent pas supplanter le travail des professionnels. C'est pourquoi, les demandes d'interventions se font auprès de la Référente Familles qui se charge de contacter les bénévoles. Elle s'assure que cette demande est réalisable. Il est important de communiquer régulièrement sur ce réseau.</p> <p>Les personnes portent une attention à cette action uniquement lorsqu'elles sont directement concernées.</p>

<p style="text-align: center;">Evaluation des résultats <i>Evolution des représentations et des connaissances</i></p>	<p>En 2014, le nombre de demandes est supérieur à 2013, ce qui amène à penser que le Réseau de Solidarité est désormais reconnu. D'autant plus que, en 2014, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a labellisé cette initiative comme Projet Départemental de Territoire.</p> <p>Nous constatons toutefois, une pudeur chez certains bénéficiaires à faire appel à ce réseau de solidarité. Il reste important de continuer à communiquer sur cette proposition complètement bénévole et facteur de solidarité.</p>
<p style="text-align: center;">Evaluation des impacts <i>Dimension personnelle, familiale, intergénérationnelle et sociale</i> <i>D'autres projets ont-ils découlé de cette action ?</i> <i>Des mises en relation ont-elles pu se faire ?</i></p>	<p>Le vieillissement de la génération précédente, implantée de longue date sur la ville, largement investie dans le bénévolat et l'entraide, pose la question du renouvellement des membres du Réseau de Solidarité et de la pérennité de cette forme de solidarité. Bien que le Réseau de Solidarité ait accueilli 2 nouveaux membres en 2014, son avenir continue d'être incertain, du fait du nombre de bénévoles « vieillissants ». Compte tenu de la problématique du vieillissement de la population, il est important de sensibiliser la nouvelle génération sur l'entraide et le bénévolat, notamment par le biais des actions intergénérationnelles.</p>